



# Relever ensemble les défis d'aujourd'hui : L'intégration linguistique des migrants adultes

## ” FAITS ET CHIFFRES

Plus d'un million de réfugiés et de demandeurs d'asile\* sont entrés en Europe en 2015.

Pour les migrants, l'obtention d'un titre de séjour est conditionnée par la réussite à un test de langue dans 23 États membres du Conseil de l'Europe, et l'obtention de la nationalité, par la maîtrise d'un niveau donné de compétences en langue dans 26 États membres\*\*.

## INTÉGRATION LINGUISTIQUE DES MIGRANTS ADULTES

■ Si les réfugiés et les migrants ne sont pas bien intégrés, les sociétés européennes ne peuvent pas être des démocraties pacifiques dans lesquelles les droits de l'homme et la dignité de tous sont respectés.

■ Les migrants doivent être en mesure de communiquer au sein de leur pays d'accueil afin de participer à la société et à la vie quotidienne.

■ Les réfugiés et les demandeurs d'asile ont un besoin urgent d'acquérir des compétences communicationnelles de base dans la langue des pays de transit et de destination.

■ De nombreux pays européens imposent des tests de langue et de connaissance de la société aux migrants adultes qui souhaitent entrer sur leur territoire, obtenir un titre de séjour ou la nationalité. On observe également une tendance croissante à élever les niveaux de compétences en langue attendus.

■ L'instauration de critères linguistiques non réalistes peut nuire à l'intégration des migrants et des cours types risquent de ne pas couvrir les besoins très divers des migrants.

■ La réussite au test n'est pas un gage d'intégration.

■ Les échelles de compétences en langue (Cadre européen commun de référence – CECR) peuvent injustement exclure les migrants et enfreindre les normes internationales.

## QUE PEUT-ON FAIRE ?

■ L'intégration est un processus à double sens au sein duquel les responsables politiques, les citoyens et les migrants doivent tous jouer un rôle actif.

■ Les outils, normes, lignes directrices et programmes du Conseil de l'Europe, fondés sur les valeurs fondamentales de l'Organisation (droits de l'homme, démocratie et État de droit), aident les pays d'accueil à intégrer les migrants.

■ Ces diverses ressources visent à garantir :

- ▶ que les tests de langue n'excluent pas les personnes qui, autrement, pourraient prétendre à l'entrée sur le territoire ou à l'obtention d'un titre de séjour, d'un emploi ou de la nationalité ;
- ▶ que les formations en langue destinées aux adultes sont de bonne qualité et adaptées aux besoins des migrants ;
- ▶ que les compétences en langues des migrants sont considérées comme des atouts sur lesquels s'appuyer pour l'apprentissage d'une nouvelle langue ;
- ▶ que les niveaux de compétence en langue attendus sont définis de façon réaliste et souple.

■ Le Conseil de l'Europe met actuellement au point une boîte à outils afin de fournir aux volontaires travaillant auprès de réfugiés des orientations et des matériels pédagogiques simples d'utilisation.



### Sources:

\*Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés : <http://data.unhcr.org/mediterranean/regional.php>

\*\* Enquête du Conseil de l'Europe sur les critères linguistiques que doivent remplir les migrants dans la langue nationale, 2014 : [www.coe.int/lang-migrants/fr](http://www.coe.int/lang-migrants/fr).

▶▶▶ <http://www.coe.int/education>

## LIGNES DIRECTRICES DU CONSEIL DE L'EUROPE

- *L'intégration linguistique des migrants adultes : d'un pays à l'autre, d'une langue à l'autre* (2014)
- *L'intégration linguistique des migrants adultes – Guide pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques* (2014)
- *Politique d'intégration des migrants adultes – Principes et mise en œuvre* (2010)
- *L'intégration linguistique des migrants adultes – Démarches pour l'évaluation des stratégies et des pratiques* (2010)
- *Les langues dans les politiques d'intégration des migrants adultes* (2008)
- *Tests de langue en faveur de la cohésion sociale et de la citoyenneté : descriptif à l'intention des décideurs* (2008)

## MATÉRIELS MIS AU POINT PAR LE CONSEIL DE L'EUROPE

### Pour les apprenants, les enseignants et les concepteurs de formation et d'examen

- *L'intégration linguistique des migrants adultes et le Cadre européen commun de référence pour les langues* (2012)
- *Portfolio européen des langues (PEL) – Migrants adultes apprenant la langue du pays d'accueil* (2012)
- *Adapter l'offre et les exigences en langues aux besoins et capacités des migrants adultes* (2008)
- *Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)* (2001) - à adapter en vue d'une utilisation avec les migrants

### Auto-évaluation pour les prestataires de formations

- *Guide de l'auto-évaluation à l'usage des prestataires de formations en langue pour migrants adultes* (2014)
- *L'assurance qualité dans l'offre d'enseignement et de formation en langue pour les migrants adultes* (2008)

### La langue dans le milieu professionnel

- *Apprendre la langue du pays d'accueil à des fins professionnelles – Éléments de problématique et démarches didactiques* (2012)



## NORMES DU CONSEIL DE L'EUROPE

### Conventions

- La Convention européenne relative au statut juridique du travailleur migrant (1977 – STE n°93): les États signataires s'engagent à « faciliter l'enseignement de [leur(s)] langue(s) en faveur des travailleurs migrants et des membres de leurs familles ».
- La Charte sociale européenne révisée (1996 – STE n°163): les Parties s'engagent à faciliter le regroupement familial et l'enseignement de la langue nationale.

### Recommandations du Comité des Ministres

- CM/Rec(2011)2 sur la validation des compétences des migrants
- CM/Rec(2008)10 relative à l'amélioration de l'accès à l'emploi des migrants et des personnes issues de l'immigration
- CM/Rec(2008)7 sur l'utilisation du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) du Conseil de l'Europe et la promotion du plurilinguisme

### Recommandations de l'Assemblée parlementaire

- Rec2034(2014) « Les tests d'intégration: aide ou entrave à l'intégration? »
- Rec1625(2003) sur les politiques d'intégration des immigrés dans les États membres du Conseil de l'Europe
- Rec786(1976) sur l'éducation et le développement culturel des migrants

## SITES WEB UTILES DU CONSEIL DE L'EUROPE :

- Intégration linguistique des migrants adultes : [www.coe.int/lang-migrants/fr](http://www.coe.int/lang-migrants/fr)
- Politiques linguistiques : [www.coe.int/lang/fr](http://www.coe.int/lang/fr)
- Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) : [www.coe.int/lang-CEFR](http://www.coe.int/lang-CEFR)